

## Installation du Conseil Municipal

**Mme Joëlle SCHIRRER, Présidente, Rapporteur :** Conformément à l'article L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présidence est assurée par le plus âgé des Conseillers Municipaux élus, Mme Joëlle SCHIRRER.

Sur proposition de la Présidente, le Conseil Municipal choisit pour secrétaire l'élu le plus jeune : Béatrice RONZI.

Avant de procéder à l'installation du nouveau Conseil Municipal élu le 9 mars 2008, Mme la Présidente a rappelé les résultats des listes en présence le 9 mars :

Liste «Besançon par passion» conduite par Jean-Louis FOUSSERET : 20 696 voix (56,76 %), soit 45 sièges

Liste «Besançon j'y crois» conduite par Jean ROSSELOT : 9 402 voix (25,79 %), soit 8 sièges

Liste «Un élan pour Besançon» conduite par Philippe GONON : 3 485 voix (9,56 %), soit 2 sièges

Liste «A gauch'toutEs» conduite par François PORTAL : 1 786 voix (4,90 %)

Liste «Lutte Ouvrière» conduite par Nicole FRIESS : 740 voix (2,03 %)

«Liste Ouvrière Socialiste et Laïque» conduite par Adrien LECLERC : 351 voix (0,96 %).

Puis elle a rappelé que dans les communes de 3 500 habitants et plus, tous les candidats étant élus le même jour, l'ordre du tableau dépend d'une part du nombre de suffrages obtenus par la liste et d'autre part pour les candidats d'une même liste, de la priorité d'âge (article R 2121.4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Chaque élu s'est alors levé à l'appel de son nom : Joëlle SCHIRRER, Jean-Claude ROY, Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-Louis FOUSSERET, Jacques MARIOT, Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Jean-François GIRARD, Françoise FELLMANN, Jean-Jacques DEMONET, Jacqueline PANIER, Frédéric ALLEMANN, Françoise PRESSE, Danièle POISSENOT, Solange JOLY, Nicole WEINMAN, Corinne TISSIER, Michel LOYAT, Patrick BONTEMPS, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOU, Béatrice FALCINELLA, Lazhar HAKKAR, Catherine BALLOT, Éric ALAUZET, Sylvie WANLIN, Nozhat MOUNTASSIR, Christophe LIME, Annie MENETRIER, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Didier GENDRAUD, Sylvie JEANNIN, Frank MONNEUR, Emmanuel DUMONT, Nicolas BODIN, Abdel GHEZALI, Jean-Sébastien LEUBA, Valérie HINCELIN, Fanny GERDIL, Carine MICHEL, Cyril DEVESA, Nicolas GUILLEMET, Hayatte AKODAD, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Françoise BRANGET, Martine JEANNIN, Catherine GELIN, Pascal BONNET, Elisabeth PEQUIGNOT (absente au moment de l'appel, arrivée juste après), Michel OMOURI, Edouard SASSARD, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Philippe GONON.

La Présidente a déclaré le Conseil Municipal de la Ville de Besançon installé.

**«Mme Joëlle SCHIRRER :** Je déclare donc le Conseil Municipal installé et je me permets de dire quelques mots. Monsieur le Maire, Cher Jean-Louis, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal qui a été élu le 9 mars dernier, j'ai l'honneur de vous adresser de vives et sincères félicitations pour la victoire la plus retentissante depuis l'après guerre que vous avez obtenue pour la gauche. En effet depuis la Libération, soit depuis 60 ans, ce n'est que la quatrième fois que le Maire de notre Ville est élu au premier tour des élections. La première fois ce fut en 1965 avec Jean MINJOZ qui obtenait 56,2 % des

voix. Il renouvelait la performance 6 ans plus tard en 1971 avec 51,9 %. Puis votre prédécesseur, Robert SCHWINT que je salue parce que je l'ai aperçu dans l'assistance, fut lui aussi élu au premier tour en 1977 avec 51,22 % des voix. Puis plus rien jusqu'au 9 mars dernier où vous avez mis la barre à 56,76 % des voix au premier tour, performance dépassant celle de vos illustres prédécesseurs.

Les Bisontins comme tout franc-comtois observent toujours une grande prudence. Ils ne donnent pas leurs voix sans avoir l'assurance qu'elles seront au service d'une bonne gestion de la ville et que leur participation à la vie politique ne se réduira pas au seul jour des élections et c'est vous Monsieur le Maire que nos concitoyens ont voulu plébisciter.

Trois facteurs ont semble-t-il guidé leur choix. En premier lieu, ils apprécient vos qualités personnelles, votre proximité avec tous et votre bienveillance chaleureuse. L'image véhiculée par les affiches de la campagne témoigne du regard attentif que vous portez sur autrui. Votre acharnement au travail, on n'imagine pas la somme de travail accomplie par un élu et tout particulièrement par le Maire qui, par le temps consacré à sa fonction, ne s'appartient plus. Le second facteur est le bilan on ne peut plus positif de votre dernier mandat. Il a été marqué par votre détermination à faire de Besançon une ville où se conjuguent développement économique, lutte contre l'exclusion et défense des plus démunis.

En troisième lieu, un projet de grande qualité pour votre nouveau mandat mais là ce n'est pas à moi de développer le sujet. J'ai le plaisir de retrouver mes collègues et amis de l'ancien mandat qui poursuivent leur engagement auprès de vous. Je me permets cependant de saluer ceux qui ne sont plus là mais qui ont contribué au bilan positif que j'ai souligné et qui ont participé à votre réélection Monsieur le Maire. A votre initiative, le Conseil Municipal nouvellement élu est un Conseil fortement renouvelé et rajeuni. Il va apporter un regard neuf et une dynamique renforcée pour la poursuite de l'action municipale. Tout en gardant le socle important des partis politiques, l'équipe municipale est marquée par une ouverture nouvelle vers la société civile avec la participation de personnes qui se sont distinguées par leur qualité professionnelle et leur engagement citoyen. Élus renouvelés et nouveaux élus auront à cœur de travailler dans un climat de confiance pour former une équipe solidaire autour du Maire. L'UMP et le MoDem ont introduit également de nouveaux membres, je les salue les uns et les autres sans distinction de leur appartenance politique.

Monsieur le Maire vous avez le soutien de toute votre équipe municipale. Nous sommes tous convaincus que vous allez continuer à œuvrer pour le bien de tous les Bisontins en faisant rayonner notre ville pour lui conserver et renforcer encore le statut d'une grande capitale régionale. Bonne chance Monsieur le Maire pour ce nouveau mandat acquis sous les auspices les meilleurs (applaudissements)».

*Récépissé préfectoral du 25 mars 2008.*